



# ÉTANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE

## Restaurer le fonctionnement naturel des anciens salins...

Depuis 2011, le Conservatoire du littoral a confié la gestion du site des étangs et marais des salins de Camargue au Parc naturel régional de Camargue, à la Tour du Valat et à la Société nationale de protection de la nature, dans le cadre d'une co-gestion. Affiché dès le début comme un objectif prioritaire, le retour à une gestion plus « naturelle » favorisant les échanges hydrologiques spontanés entre la mer, les étangs et le bassin versant, est un processus qui est maintenant bien enclenché sur les 6500 ha du site.

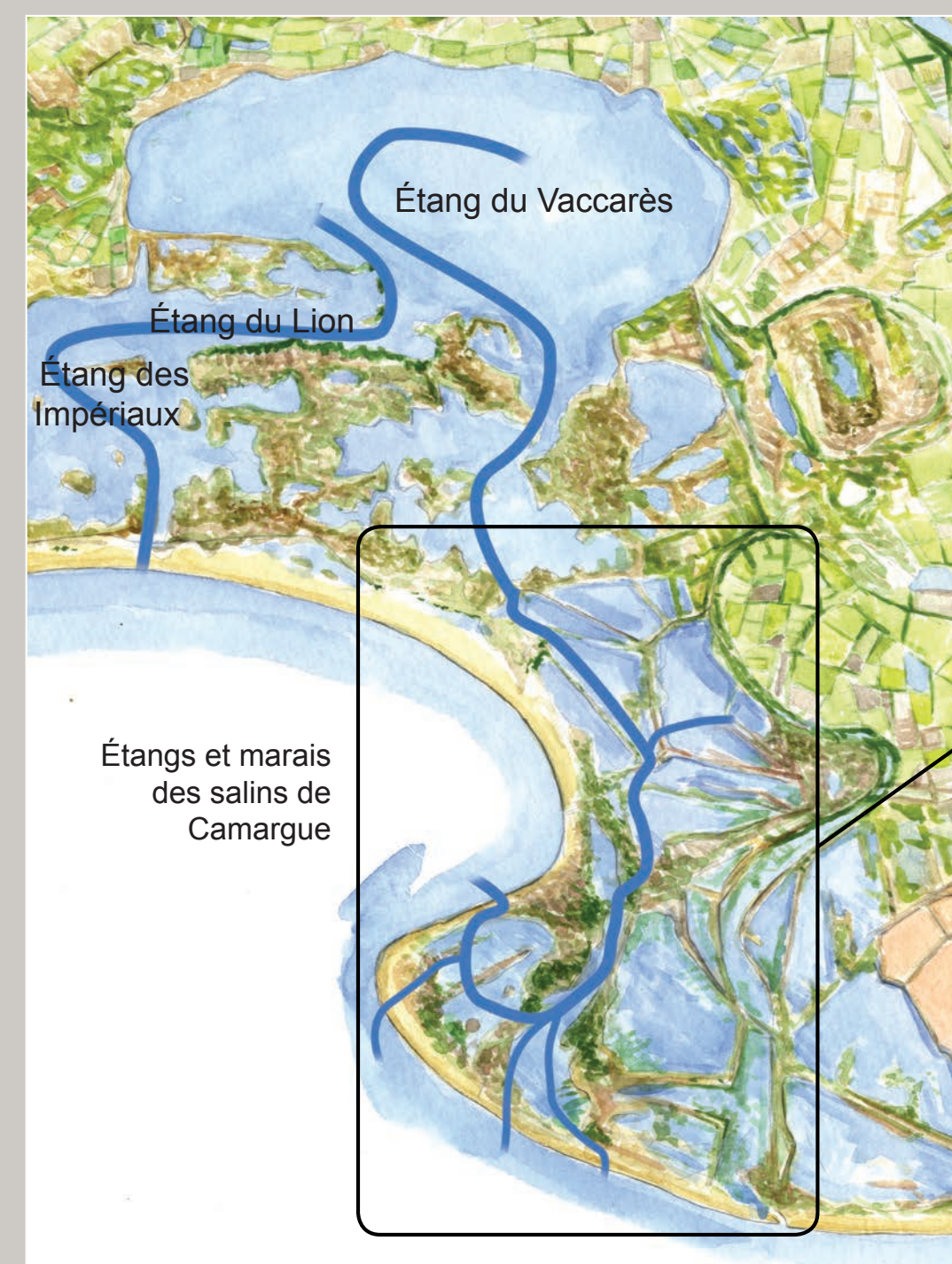
Des travaux de curage et d'aménagements hydrauliques ont permis d'accompagner ce processus, mais force est de constater que la nature reprend aussi ses droits rapidement et toute seule. Ainsi, en quelques tempêtes, les cheminements de l'eau se reforment, la nature rejoue une partition qu'elle semble connaître d'instinct.



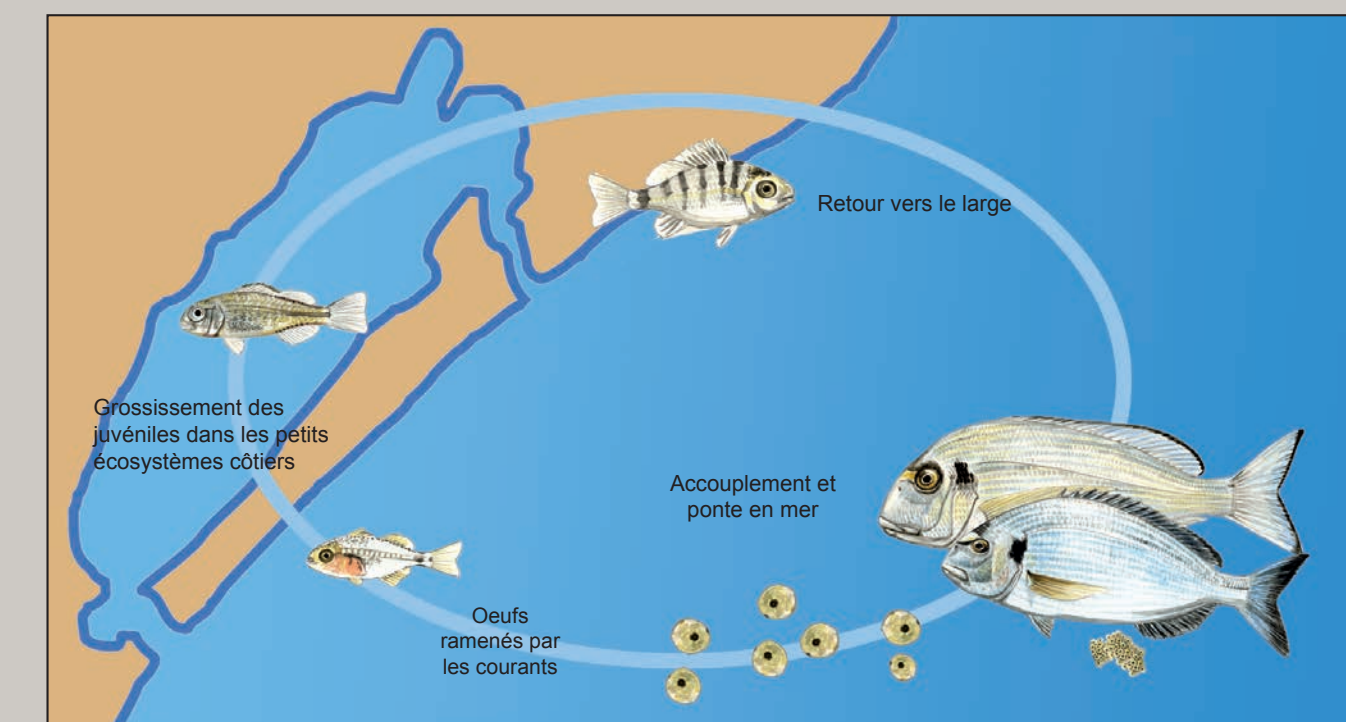
Le suivi de la faune et de la flore montre un rétablissement progressif de la circulation des poissons migrateurs et une recolonisation spectaculaire des salicornes.

Mais le retour de la nature crée aussi de nouvelles dynamiques, notamment dans la relation entre les hommes et leur littoral.

*Shared management of the Etangs et marais des salins de Camargue site is entrusted since 2011 to the Camargue Regional Nature Park, the Tour du Valat and the National Society for the Protection of Nature (SNPN). The main goal is to restore the natural functioning of the coastal wetlands. This process is currently implemented across the 6,500 hectares of the site and favors unconstrained hydrological exchanges between the sea, the lagoons and the surrounding wetlands.*



Cycle biologique de la Daurade royale (*Sparus aurata*) entre la mer et les écosystèmes côtiers.



## ...pour favoriser la faune et la flore

**L'Athérine**, reconnaissable à la bande bleue sur ses flancs, vit en groupes et pond des oeufs qui s'accrochent à la roche ou à la végétation.

La **Sole commune** vit couchée sur le flanc gauche. L'œil gauche migre, au stade larvaire, vers la joue droite permettant au poisson caché sur le sable d'utiliser ses deux yeux.

Plusieurs espèces de **muges** naviguent entre la mer et les étangs. Les grosses femelles qui portent des millions d'oeufs sont particulièrement recherchées. La poche d'oeufs séchés se consomme sous le nom de poutargue ou caviar du Muge.

Les **anguilles d'Europe** naissent en mer des Sargasses. Après un périple de plusieurs mois et de 7000 km dans l'Océan atlantique, les « civelles », passées du stade d'oeufs à celui de larves, arrivent, portées par les courants, devant les côtes méditerranéennes. Les ouvertures entre la mer et les étangs vont leur permettre de coloniser les milieux continentaux et d'y grossir durant plusieurs années avant d'entamer leur unique voyage de retour vers les Sargasses pour se reproduire à leur tour.

Le **Crabe vert de Méditerranée** est endémique du bassin méditerranéen. Il fréquente le bord de mer, mais c'est la seule espèce de crabe que l'on trouve régulièrement dans les lagunes.

Le **Goéland railleur** est une espèce inféodée aux lagunes côtières et se reproduit sur des îlots au milieu des étangs.

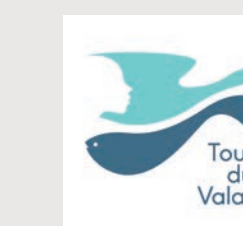
## Les gestionnaires du site, des acteurs complémentaires

Le Conservatoire du littoral est un Établissement public d'État qui achète depuis 1975 des terrains pour les préserver irréversiblement et en permettre le libre accès. Ces terrains sont restaurés et aménagés pour maintenir la richesse biologique, esthétique et identitaire du littoral. La gestion et l'animation de ces sites, l'accueil et leur surveillance est confiée aux collectivités territoriales, à des établissements publics, ou des associations environnementales.



Le Parc naturel régional de Camargue est géré par un syndicat mixte regroupant les communes d'Arles des Saintes-Maries-de-la-mer et de Port-saint-louis-du-Rhône, le département des Bouches du Rhône, le Conseil régional et les représentants des acteurs économiques. Ses missions sont larges et concernent la protection et la valorisation du patrimoine naturel, culturel, des savoir-faire et des activités économiques traditionnelles du territoire. Sur ce site, il assure le rôle de gestionnaire coordinateur, notamment

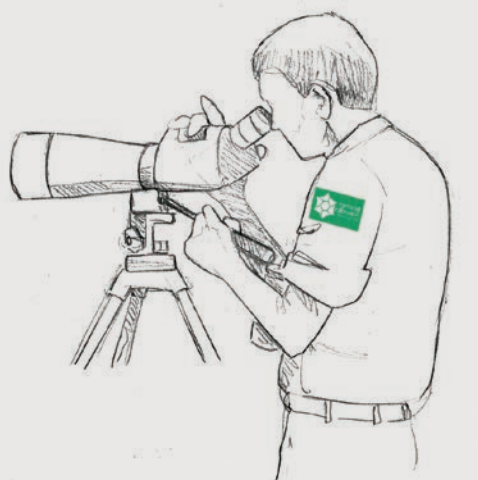
les missions de surveillance, de gestion quotidienne et de suivi des usages (chasse, pêche, pâturage, activités sportives).  
[www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)



La Tour du Valat est une fondation privée de recherche basée en Camargue et dédiée à la conservation des zones humides. Elle intervient sur ce site notamment à travers : des projets d'aménagements hydrauliques et de restauration écologique, le suivi scientifique de la faune et la flore, l'étude de la colonie de flamants roses de l'étang du Fangassier.  
[www.tourduvalat.org](http://www.tourduvalat.org)



La Société nationale de protection de la nature est une association qui gère la Réserve naturelle nationale de Camargue depuis 1927. Ce territoire de plus de 13 000 ha, propriété du Conservatoire du littoral, est strictement protégé ; sa situation en limite immédiate du site implique des connexions hydrauliques et biologiques permanentes entre les deux sites. Dans le cadre de la cogestion de ce site, elle valorise et partage son expérience du suivi écologique de la Réserve.  
[www.reserve-camargue.org](http://www.reserve-camargue.org)



Avec le soutien financier de :

